



Ne pas
banaliser

Réagir

Pourquoi ?

- ✓ Pour déclencher les secours.
- ✓ Pour apporter les soins primaires.

Comment ?

- ✓ Identifier les salariés directement impliqués.
- ✓ Contacter le :
SAMU 15 qui pourra déclencher la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique
et l'**Unité d'Accueil et d'Orientation au 03 22 53 46 00**
- ✓ Être présent, écouter, reconforter, toucher, réchauffer.

Evaluer la situation

Pourquoi ?

- ✓ Pour savoir ce dont il s'agit, s'entendre, se comprendre, comprendre.
- ✓ Pour reconnaître le mal-être.

Comment ?

- ✓ Recueillir les informations et prendre connaissance des circonstances de l'évènement.
- ✓ Identifier les personnes impliquées dans l'évènement.
- ✓ Repérer les salariés impliqués de manière indirecte (onde de choc).
- ✓ Faire l'analyse : **prendre acte de la gravité en nommant l'évènement.**

Rencontrer les salariés

Pourquoi ?

- ✓ Pour prendre place et position dans la gestion de l'évènement.
- ✓ Pour libérer la parole et apaiser les émotions.
- ✓ Pour éviter l'isolement.

Comment ?

- ✓ Rendre compte simplement et objectivement de la situation.
- ✓ Accepter de recevoir les premières réactions et de n'avoir pas toutes les réponses.
- ✓ Mettre à disposition des salariés un lieu d'échanges dans l'entreprise pour favoriser la proximité et la solidarité.

Ne pas
dramatiser

Informé le médecin du travail

Pourquoi ?

- ✓ Pour analyser les besoins
- ✓ Pour organiser les soutiens nécessaires

Comment ?

- ✓ Contacter l'assistante de votre service de santé au travail pour échanger avec le médecin du travail

Pour tout complément d'information, contactez-nous par mail : ficheprevention@asmis.net

ASMIS - 77 rue Debaussaux - CS 60132 - 80001 AMIENS CEDEX 1 - www.asmis.net

© ASMIS - Toute reproduction interdite